

Appel à la prudence « usagers vulnérables »



Appel à la prudence « usagers vulnérables »

Depuis le début de l'année, dans le Gers, 16 accidents (sur les 24 accidents au total, soit 68 % des accidents) ont impliqué un usager vulnérable, qu'il soit **piéton, cyclomotoriste, motard ou usager de trottinette** :

6 accidents piéton (2 tués)

2 accidents EDPM (engin de déplacement personnel motorisé)

2 accidents cycliste (1 tué)

6 accidents 2RM (1 tué) (deux roues motorisés)

Ces accidents ont fait quatre morts (deux piétons, un cycliste et un motard).

Le préfet du Gers appelle au respect des règles sur la route par tous et à la prudence aussi bien les usagers de véhicules légers, de poids lourds que les usagers vulnérables. Le Code de la route s'adresse à tous les usagers de l'espace public, y compris aux usagers vulnérables. Une conduite responsable peut sauver des vies.

Le préfet du Gers tient donc à rappeler les règles à respecter :

En vélo : bien circuler à vélo

En scooter et à moto : bien circuler en scooter ou à moto

En trottinette électrique : bien circuler en trottinette

A pied : bien circuler à pied

Piétons, cyclistes, motards, usagers d'EDPM, ne soyez pas celui que l'on n'a pas vu, rendez-vous visibles.

Automobilistes, ralentissez, levez le pied et gardez les yeux sur la route pour mieux voir et détecter les autres usagers.